

Plan d'actions 2024 – Schéma territorial de santé du CTS ARMOR

Axe 1 : L'accès à l'offre de soins et d'accompagnement notamment pour des personnes vulnérables et fragiles

Objectif poursuivi	Améliorer la réponse pour les transferts inter-hospitaliers de nuit, ainsi que pour les hospitalisations sans consentement
Action	Améliorer la réponse pour les transferts inter-hospitaliers de nuit, ainsi que pour les hospitalisations sans consentement
Porteur	ARS
Résultats attendus	
Territoire concerné	Côtes d'Armor
Bilan	<p>Concernant les transferts interhospitaliers de nuit en MCO, le GHT 6 dispose d'une convention avec un groupement en 24/24h. Pour le GHT 7, des conventions article 80 ont été signées avec des entreprises de TSP sur les territoires de SB et plus récemment sur Guingamp/Paimpol/Lannion incluant une offre en période nocturne. L'ouverture n'est pas en 24/24h mais les avancées sont notables.</p> <p>Des regroupements d'entreprises ont été autorisés pour consolider cette offre, encore fragile mais qui tend à se structurer.</p> <p>S'agissant des transports rendus nécessaires suite à un arrêté de SDRE, ils sont à la charge de l'établissement désigné dans l'arrêté comme ES psy d'accueil. Deux des trois établissements psychiatriques du département ont passé convention soit avec un groupement soit avec des entreprises de TSP pour réaliser ces transports du domicile, du commissariat, de la maison d'arrêt ou du SAU vers leur site de prise en charge. Ces conventions ne couvrent pas toutes le 24/24h et les transports SDRE peuvent, à la marge être réalisés par le vecteur de garde ambulancière suite à régulation SAMU notamment en nuit profonde et le WE.</p> <p>Pour information, sur 2025 la couverture de la garde ambulancière a été renforcée en plusieurs points, validés en CODAMUPS le 2 juin 2025.</p> <p>Depuis le 1er juillet les secteurs de Rostrenen et Loudéac sont de nouveau couverts chaque nuit conduisant à un arrêt de la substitution SDIS sur ces deux périmètres.</p> <p>Depuis le 1er juillet, le secteur de Saint-Brieuc a de son côté été consolidé sur les horaires les plus tendus avec l'ajout d'une ligne de garde du lundi au vendredi de 17h à 21h, l'ajout d'une ligne de garde le samedi de 14 à 21h et enfin l'ajout d'une ligne de garde le dimanche de 11h à 19h.</p> <p>Les travaux d'écriture de la convention tripartite SAMU/SDIS/ATSU sous le pilotage du SDIS avancent bien pour la signature d'une convention fin 2025. Ils précisent notamment les rôles de chacune des parties prenantes s'agissant des transferts inter-hospitaliers de nuit ainsi que des transports pour SDRE.</p>

Objectif poursuivi	Soutenir les patientes et leurs aidants / Favoriser le bien-être des femmes en oncologie / Eviter l'isolement social / Informer, sensibiliser / Améliorer le parcours de soins : favoriser les partenariats professionnels de santé et patientes
Action	Symbiose, maison de soins support oncologie
Porteur	ARS
Résultats attendus	
Territoire concerné	Côtes d'Armor
Bilan	<p>L'association Symbiose propose des ateliers animés par des professionnels de santé et paramédicaux parce que la santé physique, sociale et mentale sont clé. L'Association Symbiose propose aux femmes atteintes de cancer des ateliers animés par des professionnels de santé et paramédicaux répondant à ces 3 besoins. Les soins de supports proposés sont conçus spécifiquement pour les femmes en parcours de soin ou post parcours. Les femmes sont reçues dans une maison cocooning et chaleureuse, un véritable lieu de vie.</p> <p>Une parenthèse d'écoute et de bienveillance entre l'hôpital et leur domicile ainsi qu'un accompagnement personnalisé sur des thématiques variées sur un plan d'accompagnement à 360°.</p> <p>Le nombre de femmes accompagnées est passé de 95 en 2024 à 135 en 2025. Pour 60 % d'entre elles, elles sont orientées par les professionnels de santé (hôpitaux, médecine de ville, pharmaciens).</p> <p>Les adhérentes règlent une cotisation de 45€ par an qui leur donne droit à 45 ateliers dans leur année. Les ateliers sont pris en charge financièrement par l'association.</p> <p>Une présentation de la Maison Symbiose a été faite en réunion plénière du CTS d'Armor le 27 février 2025, plénière consacrée à la thématique « cancer ».</p> <p>Dans le cadre du Conseil National de la Refondation (CNR) en santé, la Maison Symbiose a bénéficié d'une subvention ARS de 30 000 € en 2025 pour des dépenses d'ingénierie sur un an.</p> <p>Dans ce cadre, elle a fait une nouvelle demande de financement de 52 000 € pour le recrutement d'une infirmière en pratique avancée (IPA) afin d'individualiser les parcours des femmes en oncologie en début de prise en charge et d'établir des évaluations pour réajuster les prises en charge. Une subvention de 26 000 € a été accordée lors du COPIL CNR du 9 septembre 2025 pour le financement d'un mi-temps d'IPA correspondant aux besoins identifiés pour une 1^{ère} année de fonctionnement. Il revient ensuite à l'association de poursuivre ses réflexions avec la CPAM en vue de pérenniser le financement du poste, avec pour perspective une évolution vers un temps plein.</p>

Objectif poursuivi	Répondre aux besoins en soins des parturientes à domicile avant et après accouchement, dans une logique d'aller vers / Apporter une réponse en cohérence et en complémentarité de l'offre existante (SF de ville, PMI, CPTS)
Action	Mise en place d'une unité mobile sages-femmes
Porteur	ARS
Résultats attendus	
Territoire concerné	CH Guingamp

<p>Bilan</p> <p>Depuis le 21 mai 2024, deux équipes mobiles de sages-femmes et d'auxiliaires de puériculture sillonnent le territoire (Guingamp-Paimpol agglomération et Kreiz-Breizh) pour les soins périnataux à domicile.</p> <p>Mise en place en septembre 2024 de l'équipe mobile de psychiatrie périnatale du Centre Benoît-Menni, à la suite d'un appel à projets (AAP) de 2020. L'équipe a pour mission prioritaire le repérage précoce des troubles psychiatriques. Elle intervient sur les secteurs de Saint-Brieuc et Lamballe.</p> <p>L'accompagnement concerne l'enfant couvrant la période de la grossesse jusqu'aux 3 ans, ainsi que les parents.</p> <p>L'équipe intervient dans les maternités du CH de Saint-Brieuc et de l'HPCA de Plérin en lien avec les sages-femmes pour accompagner d'éventuelles décompensations psychiatriques dans la période prénatale.</p> <p>Une présentation de l'équipe mobile de psychiatrie périnatale a été faite en réunion de la Commission de Santé Mentale du CTS d'Armor le 25 avril 2025.</p>

<p>Objectif poursuivi</p> <p>Adapter la prise en charge périnatale et accompagner les 1000 premiers jours de l'enfant</p>
<p>Action</p> <p>Déployer 2 maisons des parents sur le territoire.</p>
<p>Porteur</p> <p>ARS</p>
<p>Résultats attendus</p>
<p>Territoire concerné</p> <p>Guingamp Paimpol Armor Argoat agglomération</p>
<p>Bilan</p> <p>Suite à l'AAC publié au printemps 2024, sélection de 2 projets sur les territoires indiqués comme prioritaires dans le cahier des charges : les EPCI de Guingamp et de Loudéac.</p> <p>Financement ARS via le FIR en 2024-2025 et 2026 pour soutenir les phases de préfiguration de ces 2 projets suivant leurs avancées</p> <p>Changement de porteur sur le territoire de Loudéac (Financement 2024 et 2026)</p> <p>Déploiement de la maison des parents en 2026 sur Guingamp (financement 2024 et 2025)</p> <p>20 000 euros par préfiguration de projet</p>

<p>Objectif poursuivi</p> <p>Renforcer l'offre de soins non programmés sur le territoire littoral en période estivale</p>
<p>Action</p> <p>Dans le cadre d'un partenariat ville/hôpital, créer une consultation externe de SNP sur le CH de Lannion portée par le CH sur le plan logistique (organisation et budget) et par la CPTS sur le plan RH (organisation et recrutement)</p>
<p>Porteur</p> <p>CH Lannion CPTS Trégor</p>
<p>Résultats attendus</p> <p>Déploiement d'un nouveau point de consultation en juillet/août sur le Trégor</p>
<p>Territoire concerné</p> <p>LTC</p>
<p>Bilan</p> <p>Les démarches entreprises ont suscité de vives réactions de la part des médecins de ville compte tenu : 1/ d'une offre abondante de remplacements en MG cet été et 2/ d'un faible niveau d'association de la profession et de maladresses en matière de communication lors du montage du projet et en amont de la réunion de lancement.</p> <p>Le sujet reste à l'ordre du jour – à reprendre dans le cadre d'un COPIL élargi en consolidant le diagnostic initial.</p>

	A réfléchir – projet à initier sur Dinan Agglomération dans le cadre du projet CPTS
--	---

Objectif poursuivi	Améliorer l'accès aux soins et au suivi gynécologique en ville et à l'hôpital
Action	Développer une offre de proximité en soins de spécialité SF et gynéco sur les territoires ruraux via le projet Médicibus porté par le CH de Guingamp. Soutenir l'installation de SF en ville Soutenir via l'URPS et les CPTS, la formation continue des MG au suivi gynéco
Porteur	CH Guingamp, ARS, CPAM, CDOSF, URPS, CPTS
Résultats attendus	
Territoire concerné	CTS Armor
Bilan	Lancement en avril 2025 du gynécobus. Véhicule itinérant équipé d'un cabinet de consultation adapté aux spécialités SF et gynéco. Développement d'une offre déportée de SF sur les communes de Rostrenen, Callac chaque lundi en alternance via un véhicule itinérant équipé. Consultations réservées aux femmes de 25 à 65 ans, sans suivi gynécologique ou grossesse depuis au moins 2 ans – Les patientes qui ont été contactées par la CPAM et qui ont donné leur accord pour une consultation sont recontactées par les sages-femmes du Centre Hospitalier de Guingamp pour convenir d'un rendez-vous avec le Médicibus. Le dispositif trouve son public. Un bilan consolidé sera établi fin 2025. Installations SF en libéral: solde positif sur 2023 (+ 4) et 2024 (+1) Dispositif qui a fait l'objet d'une présentation en réunion plénière du CTS d'Armor le 16 mai 2025.

Objectif poursuivi	Garantir à toutes les personnes l'accès à l'assistance médicale à la procréation
Action	Tour de tables des AMP Prise de contact avec l'AMP de Saint Brieuc
Porteur	ARS
Résultats attendus	
Territoire concerné	CTS Armor
Bilan	Ouverture d'un centre d'assistance médicale à la procréation dans le cadre d'une collaboration entre le centre hospitalier de Saint-Brieuc-Paimpol-Tréguier, l'hôpital privé des Côtes-d'Armor et le laboratoire Cerballiance le 29 septembre 2024. Les patients devront d'abord prendre rendez-vous avec le médecin généraliste, le gynécologue ou la sage-femme de leur choix, afin de faire un bilan. Une fois ce dernier fait, ils seront pris en charge par les spécialistes du centre, afin de choisir le traitement adapté. Les collaborateurs promettent la mise à disposition des meilleurs outils : coopération de gynécologues et biologistes experts, utilisation des dernières technologies dont l'intelligence artificielle et pratique de l'hypnose. L'équipe est constituée de deux secrétaires, six gynécologues, trois biologistes et cinq sages-femmes formées spécialement pour l'AMP. Une équipe proportionnée et un centre à taille humaine : le but est d'apporter un accompagnement personnalisé. L'ouverture du centre est accompagnée par la création d'une page web dédiée sur le site du Groupement hospitalier de territoire (GHT). Cet outil permet aux femmes seules, aux couples de femmes et aux couples hétérosexuels intéressés d'obtenir des informations sur le centre, les étapes du parcours d'assistance médicale à la procréation et les différentes méthodes qui existent.

Axe 2 : Les ressources humaines en santé et l'attractivité des territoires

Objectif poursuivi	Informer et communiquer sur le métier de sage-femme
Action	Informer et communiquer sur le métier de sage-femme : modalités d'accès, compétences...
Porteur	ES et Partenaires
Résultats attendus	
Territoire concerné	Côtes d'Armor
Bilan	<p>Information sur le métier de SF réalisée auprès des collégiens et lycéens dans le cadre des soirées découverte des métiers de la santé organisées par la cité des Métiers de Ploufragan.</p> <p>Une présentation par le CDOSF 22 du métier de sage femme est prévue lors de la réunion plénière du 28 novembre 2025.</p> <p>Information grand public sur les missions de SF : report 2026 dans le cadre de la soirée « accès aux soins »</p>

Objectif poursuivi	Promouvoir le territoire comme terrain de stage et de remplacement Accompagner les internes et jeunes médecins dans leur projet professionnel Favoriser l'accueil de stagiaires et de jeunes professionnels de santé
Action	Aide à la mobilité pour les professionnels et stagiaires en santé : achat de 5 vélos à assistance électrique pour faciliter la liaison gare SNCF, aide à la recherche de lieux de stage ou d'exercice (surtout CH Yves le Foll) pour les étudiants ou professio
Porteur	CLS
Résultats attendus	
Territoire concerné	SBAA, LTC, GPA, Leff Communauté, LTM
Bilan	<p>Soirées d'accueil des nouveaux internes organisées chaque semestre de manière coordonnée entre CPTS / CLS sur chacun des EPCI.</p> <p>Soirée de promotion de la maîtrise de stage pour inciter les médecins à accueillir des professionnels de santé.</p>

Objectif poursuivi	Permettre aux internes de médecine générale ou de spécialité ainsi qu'aux étudiants en santé (IDE, MK...) de réaliser leurs stages sur des territoires ruraux en leur proposant des modalités d'hébergement appropriées. Les accompagner dans leur cursus et favoriser éventuellement leur installation future sur le territoire.
Action	Accompagner le portage et l'ouverture de « Maisons des étudiants en santé » dans les territoires ruraux et les faire connaître auprès de la population étudiante.
Porteur	ARS
Résultats attendus	Ouverture d'internats ruraux Augmentation du nombre d'étudiants en santé sur les territoires ruraux sous denses

Territoire concerné	ZIP et ZAC au sens du zonage médecin
Bilan	<p>Une présentation des internats ruraux des Côtes-d'Armor a été faite en réunion plénière du CTS d'Armor le 17 mai 2024 dans le cadre d'une plénière principalement consacrée à la démographie médicale.</p> <p>Les maisons des étudiants en santé sont au nombre de 5 sur le territoire costarmoricain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créhen (portage CH2P) : 4 places – ouverture 2023 - Quintin (portage CH2P) : 3 places – ouverture 2023 - Guingamp (portage CH Guingamp) : 3 places – ouverture 2024 - Tréguier (portage CH SB/Paimpol/Tréguier) : 3 places – ouverture 2024 - Plouguernével (portage AHB) : 5 places – ouverture 2025 <p>Il s'agit de colocations étudiantes à faible loyer (50€/mois)</p> <p>Portage assuré prioritairement par les hôpitaux de proximité via la dotation de responsabilité territoriale + subvention ARS sur l'investissement. Modèle à consolider.</p> <p>Taux de remplissage : 60 % sur le dernier semestre</p> <p>Communication via les 2 DUMG à consolider via les CPTS</p> <p>Bilan programmé fin 2025</p>

Objectif poursuivi	Soutenir l'attractivité territoire pour les professionnels de santé
Action	<p>Dans le cadre du Conseil National de la Refondation en santé, l'ARS a octroyé une subvention de 47 000 € en 2024, destinée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la promotion du territoire pour de futures installations et au soutien de la dynamique de l'équipe de soins primaire labellisée sur la commune - A l'équipement d'un cabinet médical destiné à accueillir transitoirement des MG dans l'attente de la structuration d'un futur pôle de santé - A l'ingénierie de projet du futur pôle de santé.
Porteur	CTS
Résultats attendus	Nouvelles installations de professionnels de santé dans le cadre d'un exercice coordonné avec l'ESP existante
Territoire concerné	Ploeuc l'hermitage
Bilan	<p>Plusieurs installations sur la commune en 2025 dont 1 MG</p> <p>Projet d'antenne de CDS (convention signée)</p> <p>Dynamique de l'ESP maintenue</p> <p>Conformément à la convention de financement dans le cadre de Conseil National de la Refondation en santé, le bilan financier et le rapport d'activités sont attendus pour le 1er juillet 2026.</p> <p>Plus largement dans les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) :</p> <p>Mise en place des consultations psychiatriques</p>

Objectif poursuivi	Expérimentation de l'accès direct aux kinésithérapeutes
Action	Lancement et mise en oeuvre de l'expérimentation accès direct aux kinésithérapeutes membres d'une CPTS sur le territoire des Côtes d'Armor et l'évaluer.
Porteur	ARS
Résultats attendus	Libérer du temps médical, garantir un parcours de soins MK coordonné et de qualité

Territoire concerné	Côtes-d'Armor
Bilan	<p>Au regard des difficultés croissantes d'accès aux soins dans certains territoires, l'accès direct des patients aux masseurs-kinésithérapeutes exerçant en établissement ou en structure d'exercice coordonné (maison de santé pluriprofessionnelle ou centre de santé) a été autorisé. En complément, la loi Rist II prévoit le lancement d'une expérimentation de cet accès direct pour les masseurs-kinésithérapeutes sur 5 ans, quel que soit leur mode d'exercice, lorsqu'ils adhèrent à une CPTS. Parmi les 20 départements expérimentateurs, le département des Côtes d'Armor a été retenu.</p> <p>Lancement de l'expérimentation le 15 septembre 2025. Installation d'un COPIL constitué de l'ARS, la CPAM, la MSA, l'URPS MK, les syndicats, le CDOMK, les 5 CPTS des Côtes d'Armor, chargé du suivi et de l'évaluation de l'expérimentation. A ce stade 15 MK ont vu leurs candidatures retenues via la plateforme démarches simplifiées pour entrer dans l'expérimentation. Prochaine réunion du COPIL le 25 novembre : focus sur les outils d'évaluation – point de situation sur les candidatures.</p> <p>Une présentation de cette expérimentation a été faite en réunion plénière du CTS d'Armor le 3 octobre 2025.</p>

Objectif poursuivi	Accompagner la création des nouveaux instituts suite à la campagne d'agrément - autorisation / Eviter les départs des professionnels de santé et mieux comprendre les raisons des désaffections pour y remédier
Action	Rendre un avis sur les agréments directeurs Les accompagner dans leur prise de poste (renseignement sur la gouvernance, transmission de ressources et contacts, lien avec les DD) Valider les dossiers de sélection et calendriers de formation / Suivre les ef
Porteur	ARS
Résultats attendus	Assurer une visite systématique six mois après l'ouverture de l'institut.
Territoire concerné	IFAS (aide-soignant) Lamballe
Bilan	<p>Un guide pour les futurs directeurs d'institut est en cours de rédaction</p> <p>L'IFAS de Lamballe est ouvert depuis 2024. A la rentrée de janvier 2025, il y avait 22 apprenants, aucun abandon n'a eu lieu (ce qui est rare pour un IFAS). Tous les apprenants sont originaires des Côtes d'Armor. Une personne allophone est présente dans cette promotion. L'âge moyen des apprenants est de 31 ans, ce qui correspond à une moyenne d'âge « classique »</p> <p>10 places sont autorisées par la Région Bretagne à Lamballe + 7 à titre exceptionnel sur 2025. Une demande officielle de pérennisation de ces 17 places a été faite auprès des services de la Région. Le partenariat avec l'ARFASS en prévoit aussi 10 pour des apprentis titulaires de Bac professionnel en santé (ASSP ou SAPAT). L'école est attractive de par son positionnement géographique et on constate une bonne cohésion au sein de l'équipe pédagogique.</p>

Axe 3 : Les actions de prévention et de promotion en santé et santé environnement

Objectif poursuivi	Répondre aux besoins en santé mentale de la population
Action	Développer les premiers secours en santé mentale : structuration, formations / Développement et suivi des CLSM / Création d'un collectif local pour développer des actions durant les Semaines d'Information sur la Santé Mentale en octobre
Porteur	CLS
Résultats attendus	
Territoire concerné	CA Lamballe Terre et Mer
Bilan	<p>Semaine d'information en santé mentale (SISM) 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forum "En mouvement pour ma santé!" - Organisation de deux ciné-débat ("Sur l'Adamant" et "Le grand bain") - Formation "Premiers Secours en Santé Mentale" - Exposition "Retour sur la mad pride" - Action à destination des parents sur le lien entre santé mentale et alimentation <p>Organisation de la formation "Postvention et deuil après suicide" en direction des acteurs du territoire (professionnels, bénévoles, élus...) 3 octobre 2024</p> <p>Session de formation "Evaluation et orientation de la crise suicidaire" programmée les 26 et 27 septembre 2024 à Lamballe (MISACO)</p> <p>Plus largement sur tout le Département :</p> <p>La mise en activité à titre expérimental du SAS psychiatrique (Service d'Accès aux Soins en psychiatrie) en mai 2024 dans les Côtes-d'Armor.</p> <p>Elle s'inscrit dans le cadre du déploiement national des filières psychiatriques du SAS, piloté par le ministère de la Santé et les ARS.</p>

Objectif poursuivi	Favoriser et structurer les diagnostics locaux de Santé Environnement (DLSE) dans les territoires, les CLS / Mettre en œuvre des actions de santé environnementale
Action	Développement et suivi des actions
Porteur	CLS
Résultats attendus	
Territoire concerné	Côtes d'Armor
Bilan	<p>Prise en compte systématique et accrue des thématiques Santé-Environnement via tous les Contrats Locaux de Santé du territoire.</p> <p>Des diagnostics locaux de SE (DLSE) et/ou TBSE (tableaux de bord SE) ont été réalisés dans le cadre des CLS de SBAA, GPA et LTC. Pour le CLS de LTM, des travaux sont par ailleurs initiés, en lien avec l'EHESP, pour travailler sur le DLSE de cet EPCI.</p> <p>En termes d'actions, on peut citer sur le territoire : celles en lien avec la qualité de l'air intérieur (notamment des campagnes de mesures radon au domicile de populations cibles en partenariat avec la CPAM 22), l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS), Nature et Santé (végétalisations des cours d'école), des actions à</p>

	destination des EAEJ (établissement accueil jeunes enfants), la formation des élus à la santé environnementale...
--	---

Objectif poursuivi	Structurer les actions de prévention sur le territoire (T7) / Déployer la responsabilité populationnelle
Action	Structurer les actions de prévention sur le territoire (T7) / Déployer la responsabilité populationnelle
Porteur	CLS
Résultats attendus	
Territoire concerné	Côtes d'Armor
Bilan	<p>Information à colliger auprès des services concernés de la DD22 et/ou des acteurs territoriaux</p> <p>Avis des membres du bureau du CTS d'Armor en réunion du 17 septembre 2025 : Action jugée prioritaire mais non financée - demande de financement d'un chargé de missions => nécessité de formuler la demande via une fiche projet.</p>

Objectif poursuivi	Répondre aux besoins du territoire
Action	Déploiement de lits de sevrage simple et de lits de post sevrage / Repérer et accompagner les femmes ayant des comportements addictifs durant la grossesse
Porteur	ES et Partenaires
Résultats attendus	
Territoire concerné	Côtes d'Armor
Bilan	<p>2 groupes de travail (réduction des risques et des dommages en milieu festif, interventions hors les murs) - État des lieux réalisé, pistes de travail identifiées.</p> <p>Des points réguliers ont été faits en réunions plénières des CTS du 22 avec une présentation du Conseil Addictologique Costarmoricain : le 17 mai 2024 pour le CTS d'Armor et le 6 mars 2025 pour le CTS Cœur de Breizh.</p> <p>Le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc dispose de 13 lits dédiés au sevrage, répartis entre 7 lits pour le sevrage simple et 6 lits pour le sevrage complexe.</p> <p>Depuis l'ouverture des lits de sevrage complexe en avril 2024, le délai d'attente est estimé à un mois.</p>

Objectif poursuivi	Sensibiliser la population sur tous les sujets liés à la santé
Action	Proposer des conférences en ligne : pour les jeunes parents en partenariat avec le Réseau Périnatal de Bretagne et le service petite enfance de SBAA, une conférence sur le cancer colorectal

Porteur	CLS
Résultats attendus	
Territoire concerné	St Brieuc Armor agglomération
Bilan	Organisation de la conférence « Ma santé en question ». La conférence a été enregistrée et rediffusée sur les réseaux de Saint-Brieuc Armor Agglomération (chaîne Youtube). Les conférences en santé se poursuivent sur le territoire par le biais des CLS.

Axe 4 : L'association des usagers et des représentants des usagers et des populations concernées dans les domaines retenus par le CTS

Objectif poursuivi	Développer l'information en santé et la participation citoyenne
Action	Multiplier les débats publics afin d'aller à la rencontre des usagers, des professionnels et des élus
Porteur	CTS
Résultats attendus	
Territoire concerné	Côtes d'Armor
Bilan	<p>Le 8 février 2024 : journée de la participation co-organisée par le CTS Armor et le CREAI</p> <p>Lancement des réseaux inter-CVS sur le territoire d'Armor :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau PA : mardi 30 septembre - Réseau PH : vendredi 10 octobre 2025 <p>Poursuite des rencontres sur 2026 : 5 rencontres programmées les 15 et 20 janvier, les 4 et 9 juin et le 13 octobre 2026</p> <p>Le CTS d'Armor organise des événements grand public concernant les addictions comportementales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 5 décembre 2024 : Conférence "du plaisir à l'addiction" à l'Espace Roger Ollivier de Plérin - Le 5 novembre 2025 : Conférence "du plaisir à l'addiction" au Palais des Congrès de Perros-Guirec <p>Des travaux sont en cours concernant la mise en œuvre d'un évènement grand public en 2026 – conférence sur le thème de l'accès aux soins non programmés.</p>

Objectif poursuivi	Renforcer la participation des usagers au sein des CTS
Action	Relancer et dynamiser les réunions des formations organisant l'expression des usagers des 2 CTS du 22 Recrutement de nouveaux membres RU d'associations agréées au sein des CTS
Porteur	ARS

Résultats attendus	
Territoire concerné	CTS Armor
Bilan	<p>Les membres des formations organisant l'expression des usagers (FU) ont été réunis 4 fois en 2024 et 2025 pour chaque CTS du 22. Ils ont participé aux groupes de travail pour la mise en oeuvre des évènements organisés par les CTS. Ces journées ont permis l'expression des usagers. Un temps a été consacré à leurs témoignages.</p> <p>En 2025, les membres FU du CTS d'Armor ont contribué à la conception d'une affiche de présentation du CTS (page CTS sur le site de l'ARS Bretagne -> Affiche Association Aide Accompagnement bleu)</p>

Objectif poursuivi	Renforcement des espaces d'écoute et d'échanges, d'information et de médiation
Action	Création de la maison des usagers itinérante de l'AHB
Porteur	ARS
Résultats attendus	Développement de l'aller-vers et amélioration de l'accessibilité
Territoire concerné	Côtes-d'Armor
Bilan	<p>Après un appel à manifestation d'intérêt lancé en 2024, le projet de la maison itinérante de l'AHB a été retenu parmi plusieurs projets.</p> <p>Il consiste en la mise en place d'une maison des usagers itinérante qui se déplacera sur les différentes sites à l'aide d'un véhicule dédié avec la mise en place de permanences et d'ateliers sur le site du Centre hospitalier et les sites ambulatoires. Ce projet a été co-construit avec les représentants des usagers. Ce dispositif de MDU itinérante répond à un besoin et permet de couvrir les lieux les plus isolés.</p> <p>L'Agence Régionale de Santé Bretagne participe au financement de ce projet à hauteur de 56 550 €.</p> <p>Inauguration de la MDU itinérante le 18 septembre 2025.</p> <p>Présentation du dispositif en réunion plénière du CTS Cœur de Breizh le 2 octobre 2025</p> <p>Présentation également prévue en réunion plénière du CTS d'Armor le 28 novembre 2025 associant une présentation des 2 autres MDU dans le champ de la santé mentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La MDU du Centre Maria Estrella à Saint-Brieuc de la Fondation Saint-Jean de Dieu • La MDU de la Fondation Bon Sauveur

Pour une version finale du bilan du plan d'actions, les membres du bureau du CTS, réunis le 17 septembre 2025, ont exprimé les souhaits suivants :

- Mettre en valeur les dynamiques locales en intégrant au niveau du bilan des actions alignées avec les objectifs du plan, même si elles ne bénéficient pas d'un financement de l'ARS. Cette approche vise à refléter l'ensemble des initiatives engagées sur le territoire.
- Ajouter une ligne « Évaluation » comportant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Ces indicateurs permettront un suivi régulier des actions, selon une périodicité semestrielle ou annuelle adaptée à leur nature.